

Plus de nouvelle de cette salariée

Par ayt45, le 25/11/2009 à 14:00

Bonjour,

je vous adresse ce mail car nous travaillons avec des coiffeuses et esthéticiennes à domicile sur toute la franc et il s'avère que malgré des mails et un courrier recommandé une de nos employée ne donne plus signe de vie et ne rend plus compte de son activité. Je voulais savoir comment il fallait procéder maintenant pour qu'elle ne fasse plus partie de l'entreprise?

Merci pour votre réponse